ASSOCIATION NIGÉRIENNE POUR LE BIEN-ETRE FAMILIAL

ANBEF

FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

HARM MITIGATION

Maintenir l'accès aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive dans un contexte humanitaire et sécuritaire fragile

1. CADRE SIGNALÉTIQUE

Nom du projet	HARM MITIGATION
Période d'exécution	Juin 2025 – Juin 2027
Zone(s) d'intervention	Région de Tillabéri - 5 CSI : Chical, Shett, Itchiguine, Damana et Eghrou Région de Maradi
Durée	2 ans
Bénéficiaires cibles	Femmes et enfants Etablissements de santé (CSI et case de santé) Relais communautaires
Bailleur(s)	IPPF
Domaines d'intervention	Santé sexuelle et reproductive (SSR)\| Planification familiale (PF) Santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI) \| Prévention des VBG Santé communautaire

2. CONTEXTE STRATÉGIQUE & PROBLÉMATIQUE

Le projet HARM MITIGATION est mis en œuvre par l'ANBEF avec l'appui de l'IPPF dans un contexte marqué par la réduction des financements dédiés à la santé sexuelle et reproductive et par une crise sécuritaire persistante affectant plusieurs régions du Niger. Cette situation a fragilisé l'accès aux services de SSR, de planification familiale, de santé maternelle, néonatale et infantile ainsi que de prise en charge des violences basées sur le genre, particulièrement pour les populations les plus vulnérables. La première phase du projet, déployée dans le district sanitaire de Filingué, a permis de maintenir les services essentiels grâce au renforcement des structures sanitaires, des acteurs communautaires et de la chaîne d'approvisionnement, tandis que la seconde phase consolide et étend ces acquis, notamment dans la région de Maradi.

Face à la persistance des contraintes financières, sécuritaires et socioculturelles, le projet vise à garantir un accès continu, équitable et durable aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive, tout en renforçant les capacités des communautés et des structures de santé afin d'améliorer leur résilience et de pérenniser les interventions au bénéfice des femmes, des adolescentes, des jeunes et des personnes déplacées.

3. RÉSULTATS CLES ATTENDUS

18 000	**150**	**45**
Personnes ayant bénéficiés de services de santé	***Acteurs communautaires et prestataires de santé formés***	***structures sanitaires renforcées***

4. RESUME DU PROJET

Le projet HARM MITIGATION, mis en œuvre par l'ANBEF avec l'appui de l'IPPF, vise à préserver et renforcer l'accès aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive dans un contexte marqué par la réduction des financements internationaux et les défis sécuritaires persistants au Niger. Déployé en deux phases complémentaires, il intervient dans le district sanitaire de Filingué (région de Tillabéri) et s'étend à la région de Maradi afin de répondre aux besoins des femmes, des adolescentes, des jeunes, des personnes déplacées et des communautés vivant dans des zones difficiles d'accès.

Le projet s'appuie sur une approche combinant le renforcement des capacités des prestataires et des acteurs communautaires, la distribution à base communautaire, les sorties foraines et le renforcement des structures fixes de l'ANBEF. Les interventions couvrent la planification familiale, la santé maternelle, néonatale et infantile, la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre, la mobilisation communautaire, les audits des décès maternels, ainsi que l'approvisionnement en produits et intrants essentiels.

À travers cette intervention, l'ANBEF consolide les acquis obtenus à Filingué en matière de maintien de l'offre de services, de renforcement des capacités communautaires et de fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement, tout en étendant progressivement les activités vers de nouvelles zones prioritaires. Le projet favorise également l'intégration des interventions au sein du système de santé local grâce à une collaboration étroite avec les districts sanitaires, les CSI, les relais communautaires, les matrones et les leaders locaux.

En mettant l'accent sur l'appropriation communautaire, le transfert de compétences et le renforcement des structures sanitaires et des cliniques de l'ANBEF, le projet contribue à améliorer durablement l'accès à des services SSR de qualité et à renforcer la résilience des communautés face aux contraintes sécuritaires, économiques et sociales.

5. TÉMOIGNAGE D'UNE BÉNÉFICIAIRE



La formation sur les audits des décès maternels périnatals nous a permis de renforcer nos pratiques de notification. Depuis la formation, le CSI de Damana renseigne les fiches de notification, ce qui facilite la réalisation des audits des décès maternels et périnatals et l'identification des mesures d'amélioration de la qualité des soins.

Madame Abdouramane Hadiza, Sage-femme, CSI de Damana, District sanitaire de Filingué

POUR EN SAVOIR PLUS

Association Nigérienne pour le Bien-Être Familial (ANBEF)

Téléphone : +227 20 75 38 01 | Email : contact@anbef-niger.org
Site Web : www.anbef-niger.org
Réseaux sociaux : Facebook / LinkedIn / Instagram : ANBEF-Niger Officiel